



France Ciment



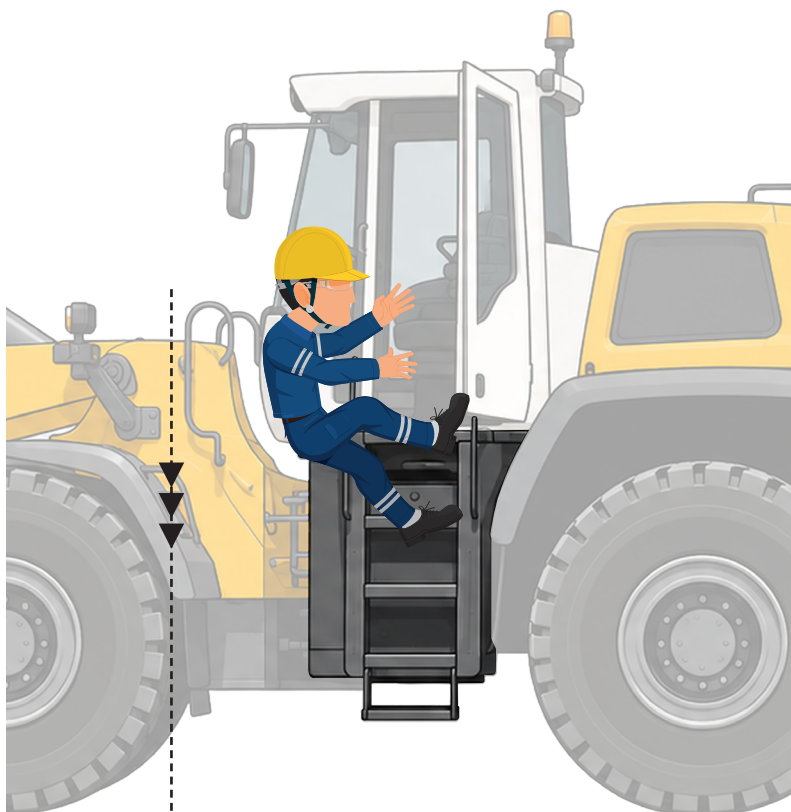
Chute

ACCÈS À L'ENGIN PAR UNE ÉCHELLE

Accident

Chute d'une échelle

lors de l'accès
à la cabine
d'un engin
de chantier



L'ACCIDENT

Contexte	Un conducteur d'engin de chantier (chargeuse) grimpe sur l'échelle d'accès à la cabine pour ouvrir la portière et remonter dans la cabine.
Déroulé	Positionné trop haut, avec le buste dans la trajectoire de l'ouverture de la portière, le conducteur s'est cambré vers l'arrière pour pouvoir ouvrir la portière. A ce moment-là, manquant d'appui (un pied en appui sur le 3 ^e échelon d'accès mais le 2 ^e pied en mouvement de descente vers le 2 ^e échelon, la main droite tenant la rampe droite au-dessus du garde-boue mais la main gauche en mouvement avec la portière) et sous la force de la portière à ouverture assistée par vérin, le conducteur a perdu l'équilibre.
Conséquences	● La perte d'équilibre entraîne la chute du conducteur au sol, sur le dos, et génère d'importantes blessures au coude et à l'avant-bras (dont fractures) ainsi qu'une luxation de l'épaule. Arrêt de travail de plusieurs mois.

POURQUOI CET ACCIDENT ?



COMMENT ÉVITER CES ACCIDENTS ?



Faire un rappel régulier de la règle des 3 points d'appui aux travailleurs concernés :
Vigilance · Pas de précipitation · Respecter les 3 points d'appui.



Surtout, communiquer et sensibiliser les travailleurs concernés sur l'importance du respect de cette règle :
risque élevé de blessure grave.



Renforcer la visibilité des différents points d'appui disponibles sur les engins.



De manière générale, **vérifier le bon état de conservation** des échelles d'accès aux cabines d'engins et la facilité d'ouverture des portières.



Rappeler aux conducteurs que les conditions d'accès à la cabine peuvent différer d'un véhicule à l'autre et que la vigilance est donc de mise.